

AIDES A LA RENOVATION ENERGETIQUE : PROPOSITION D'ADAPTER LES CRITERES D'ELIGIBILITE DES FENETRES A L'ETAT DU PARC EXISTANT

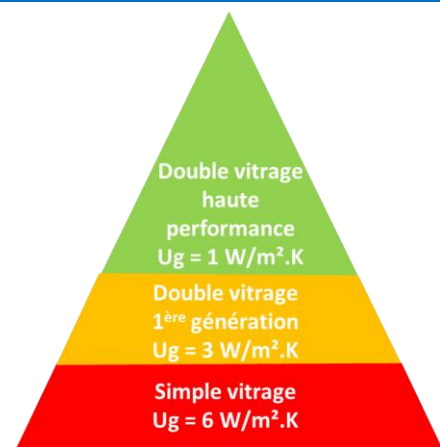
Ce document, élaboré par l'Union des Fabricants de Menuiseries (UFME) avec le soutien de la Chambre Syndicale des Fabricants de Verre Plat (CSFVP) et de l'Union Des Transformateurs de Verre Plat (UDTVP), a pour objet d'expliquer la nécessité d'intégrer le changement des fenêtres équipées de double vitrage de première génération pour contribuer à la massification efficace des rénovations énergétiques des bâtiments.

1. POURQUOI EST-IL INDISPENSABLE DE RENOVER LES FENETRES EQUIPEES DE DOUBLE VITRAGE DE PREMIERE GENERATION ?

Qu'est ce qu'un double vitrage de première génération ?

Les **fenêtres** du parc existant en France **installées jusqu'à la fin des années 1990s** sont majoritairement équipées de **double vitrage dit de première génération**, présentant un coefficient de transmission thermique supérieur à $3\text{W/m}^2\cdot\text{K}$.

A partir des années 2000s, les vitrages à hautes performances d'isolation se sont généralisés sur le marché.



Eléments de contexte

L'abaissement des **consommations énergétiques des bâtiments** est un enjeu majeur de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Les facteurs motivant un plan d'actions en faveur de la sobriété des bâtiments se sont multipliés ces derniers mois :

- Périodes de canicule récurrentes, toutes régions confondues, attestant indéniablement de l'accélération du **changement climatique** ;
- **Crise énergétique** : flambée des coûts de l'énergie et incertitude grandissante quant aux capacités d'approvisionnement.

De plus on observe depuis deux ans une mutation de la société encourageant le développement du **télétravail**, d'abord pour des raisons sanitaires (COVID-19) et plus récemment pour limiter les déplacements professionnels (plan de sobriété et charte proposée aux entreprises). Ceci induit une

augmentation de l'occupation des logements en journée qui doit être prise en compte dans les scénarii de calcul des consommations des bâtiments (température de confort, usages...).

Chiffres et enjeux

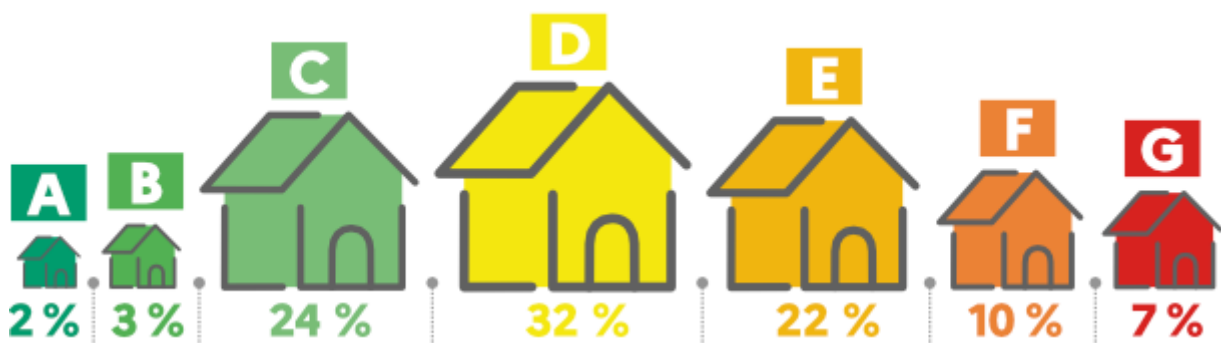
ENVIRON UN QUART DU PARC EQUIPE DE FENETRES EN DOUBLE VITRAGE DE 1^{ERE} GENERATION

Aujourd'hui le parc existant* est constitué pour près d'un quart de fenêtres à double vitrage de première génération. Cette proportion pouvant s'élever même à **plus de 30% pour les logements collectifs**.

**D'après les données issues de la Base de Données Nationales des Bâtiments (BDNB) sur un panel de 8 départements représentatifs de l'habitat et des régions climatiques françaises : Val de Marne, Moselle, Corrèze, Ille et Vilaine, Charentes maritimes, Tarn, Lozère et Hérault.*

L'ENJEU DE LA SORTIE DE PASSOIRS ENERGETIQUES

La part des logements français actuellement en passoirs énergétiques (Classes F et G du DPE) ou de performance énergétique faible (classe E) s'élève à 39% :



Répartition des données DPE en France (source Observatoire DPE sur la période 1^{er} juillet 2021 – 25 juillet 2022: <https://observatoire-dpe.ademe.fr/statistiques/analyses>)

Ces logements énergivores sont majoritairement équipés de fenêtres en simple vitrage mais aussi de doubles vitrages de 1^{ère} génération, soit installées à la construction du logement soit lors d'une rénovation ancienne.

Exemple du Val-de-Marne :

Part de logements équipés de doubles vitrages de 1^{ère} génération (1G) d'après les données issues de la Base de Données Nationales des Bâtiments (BDNB) :

Année	Maison Individuelle (MI)	% DoubleVitrage 1G MI	Logement collectif (LC)	%DoubleVitrage1G LC
<1948	29%	17%	12%	37%
1948-1970	22%	54%	33%	54%
1970-1999	29%	32%	32%	62%
Moyenne		31%		50%

2. POURQUOI FAUT-IL FAIRE EVOLUER LES CRITERES D'ELIGIBILITE DES AIDES A LA RENOVATION DES LOGEMENTS ?

Le plan d'actions national vise la **massification** de la rénovation du parc résidentiel existant, et notamment de l'enveloppe des bâtiments. Les aides gouvernementales en faveur de l'éradication des « passoires thermiques » (logements les plus énergivores) et de rénovations globales ou très performantes des logements sont au cœur de ce plan, et entraînent d'autres actions sur des financements privés.

Ainsi on constate que **la majorité des dispositifs d'aide à la rénovation sont adossés à un même texte officiel** (Article 200 quater du Code Général des Impôts – voir Annexe 1), qui limite notamment l'éligibilité de la rénovation des fenêtres au **remplacement de parois en simple vitrage** ($U_w > 5 \text{ W/m}^2.\text{K}$), ce qui ne reflète qu'une partie du parc énergivore actuel, comme le montrent les données issues de la Base de Données Nationales des Bâtiments (BDNB).

Cette restriction est aujourd'hui reprise dans la quasi-totalité des dispositifs d'aide, qu'il s'agisse de geste unique ou de rénovation globale (voir Annexe 1) et a pour conséquence l'exclusion du changement de fenêtres équipées de doubles vitrages de 1^{ère} génération des aides à la rénovation.

Cette condition d'éligibilité limitée au remplacement de simple vitrage constitue un **frein majeur à la rénovation performante** des logements, dissuadant de remplacer des fenêtres vétustes ne remplissant pas ce critère.

Les performances des fenêtres équipées de double vitrage de 1^{ère} génération sont aujourd'hui devenues insuffisantes (initialement U_w entre 3 et 4,5 $\text{W/m}^2.\text{K}$) pour assurer l'efficacité énergétique des bâtiments, sans oublier le vieillissement des composants qui accentue l'écart avec les performances exigibles aujourd'hui (défauts d'étanchéité à l'air des menuiseries par exemple). Rappelons que la durée de vie de référence des fenêtres est fixée à 30 ans (consensus normatif européen).

Au-delà de la dégradation de la performance énergétique des bâtiments, la conservation de ces fenêtres peut en outre entraîner un **risque significatif de pathologies** néfastes pour les occupants des logements (apparition de moisissures, dégradation de la qualité de l'air intérieur voire insalubrité).

3. LA RENOVATION DES FENETRES A DOUBLE VITRAGE 1ERE GENERATION : UNE BRIQUE ESSENTIELLE DANS LA RENOVATION GLOBALE

Fort de ces constats, la filière française des Portes & Fenêtres a initié une étude pour estimer l'impact du **remplacement de fenêtres verticales et fenêtres de toit équipées de double vitrage (DV) de 1^{ère} génération** sur **l'amélioration des performances énergétiques des logements**, dans le cas d'une maison individuelle et d'un logement en immeuble collectif (extraits de cette étude communiqués en Annexe 3).

Les résultats de cette étude montrent que le remplacement de fenêtres équipées de double vitrage 1^{ère} génération est un **geste incontournable du parcours de rénovation globale* en maison individuelle et en logement collectif**.

C'est également le cas pour **sortir du statut de passoire énergétique** (classes F et G), en particulier dans les logements équipés de **chauffage électrique**, mode de chauffage sur-représenté parmi les passoires en énergie primaire (54% des résidences principales au 1^{er} janvier 2018 en France métropolitaine – source Fidéli 2018, base DPE 2017 et 2018 de l'Ademe – voir Annexe 2).

Pour ces logements, qui constituent une part très significative du **parc résidentiel privé urbain**, le propriétaire individuel dispose d'un **panel limité d'actes de rénovation énergétique** accessibles à son **initiative et à brève échéance**.

En effet l'isolation des planchers hauts (toiture) et celle des murs par l'extérieur, actions reconnues comme très efficaces, relèvent d'une décision de copropriété, qui rallonge le processus de validation et financement. L'isolation des murs par l'intérieur est limitée par l'acceptabilité de la perte de surface habitable qui s'ensuit. **Le remplacement des fenêtres peut ainsi apparaître comme le geste le plus simple et le plus rapide à mettre en œuvre pour la sortie de passoire**, avec un bénéfice immédiat de traitement des parois froides et de contrôle des flux d'air, vecteurs de chaleur et de froid dans l'habitat.

**rénovation globale performante au sens de la Loi Climat & Résilience (étiquette C ou B) ou du bonus de MaPrimeRénov' et Coup de pouce CEE (-55% de consommation énergétique)*

C'est pourquoi il est urgent d'intégrer le remplacement de fenêtres équipées de double vitrage de 1^{ère} génération dans le périmètre des aides à la rénovation énergétique pour accélérer la massification des rénovations efficaces.

LA PROPOSITION DE L'UFME

Nous proposons de **rendre éligible aux aides à la rénovation énergétique, notamment MaPrimeRénov' le remplacement de fenêtres équipées de simple vitrage, ou de double vitrage de première génération fabriquées avant 2000.**

D'un point de vue pratique, nous souhaitons proposer des critères simples d'identification de ces fenêtres équipées de double vitrage de première génération éligibles au remplacement :

- **En priorité référence à un marquage direct de la menuiserie ou de son double vitrage** (date ou lien permettant d'identifier la période de fabrication et la nature du double vitrage). Ceci représente la **très grande majorité** des menuiseries équipées de double vitrage dans le parc existant
- En second recours, en **l'absence de marquage**, identification de la nature du double vitrage à l'aide d'un appareil portatif de caractérisation des vitrages facilement accessible aux professionnels.

QUI SONT LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES A L'ORIGINE DE CE DOCUMENT



L'Union des Fabricants de Menuiseries est le syndicat professionnel représentatif de la filière Fenêtres & Portes fabriquées en France. Elle regroupe plus de 150 entreprises adhérentes représentant plus de la moitié des menuiseries installées en France.

En quelques chiffres, la filière Portes & Fenêtres en France c'est (*)

- + de 45 000 entreprises
- 189 000 salariés
- + de 11 000 000 de fenêtres vendues en 2021

(*) source étude détaillée du marché de la fenêtre en France 2021 + 2022 – P&P



La Chambre syndicale des Fabricants de Verre plat (CSFVP) regroupe les activités des groupes industriels AGC Glass France et Saint-Gobain Glass France principalement pour le marché du bâtiment mais aussi pour le marché de l'automobile. La CSFVP est l'une des trois chambres syndicales rattachées à la Fédération des Chambres syndicales de l'Industrie du Verre.



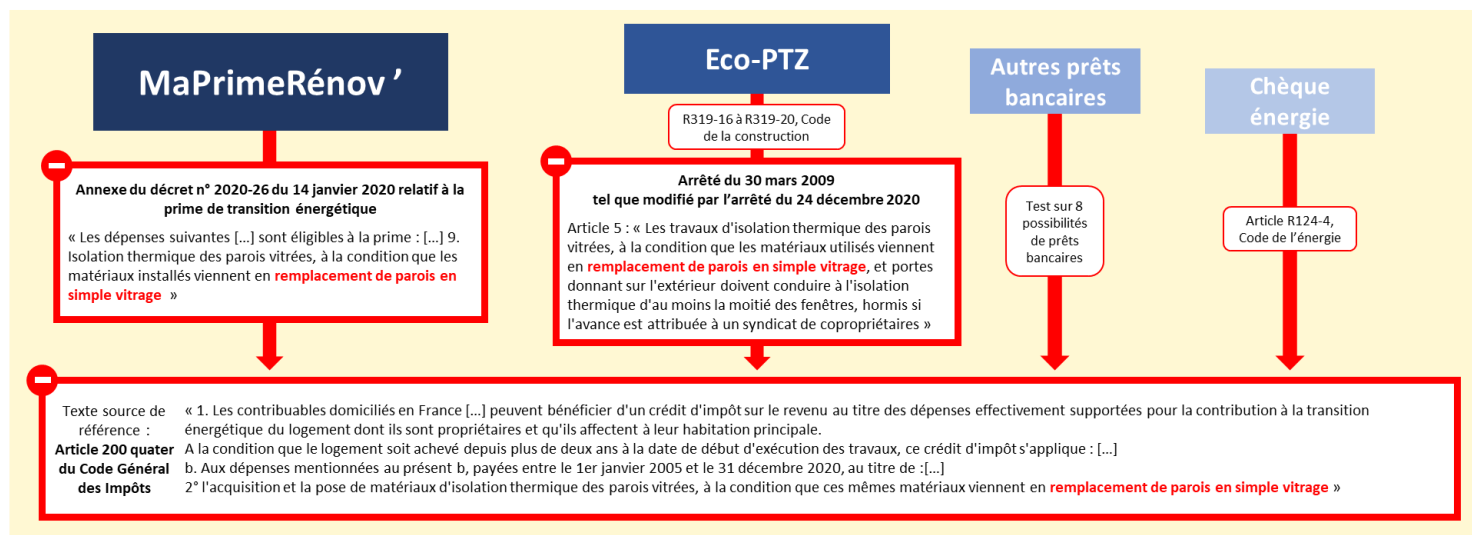
L'UDTP, Union des transformateurs de Verre Plat, est le syndicat professionnel qui rassemble les professionnels de la transformation du verre plat dont elle est le porte-parole.

ANNEXE 1

SYNOPTIQUE DES AIDES A LA RENOVATION DES FENETRES

Inéligibilité du remplacement de fenêtres en anciens doubles vitrages aux principaux dispositifs de soutien à la rénovation énergétique

Septembre 2022



MaPrimeRénov' et l'Eco-PTZ sont ici identifiés comme les dispositifs de soutien à la rénovation énergétique les plus importants en France, au vu de l'importance de leur enveloppe budgétaire et de l'ampleur de leur distribution sur le territoire. Or, aujourd'hui, les conditions d'obtention de ces aides ne permettent pas aux personnes qui souhaitent remplacer une ancienne fenêtre en double vitrage d'ancienne génération par une fenêtre plus performante d'accéder à ces dispositifs.

D'autres dispositifs de soutien à la rénovation énergétique, moins pourvus financièrement et ouverts à moins de bénéficiaires, ne mentionnent pas de condition de remplacement de simple vitrage : l'éligibilité du bénéficiaire dépend de la performance de la nouvelle fenêtre.

Annexes

Les dispositifs qui s'adressent au plus grand nombre et avec le plus gros budget sont ceux qui ont une condition de remplacement de simple vitrage

Dispositifs	Condition de remplacement de simple vitrage	Montants alloués en 2021	Eligibilité du ...			
			Propriétaire bailleur	Propriétaire occupant	Copropriétaire	Locataire
MaPrimeRénov'	Oui	2,06 Mds	✓	✓	✓	X
Chèque énergie	Oui	1,3 Mds (global)	✓	✓	✓	✓
Eco-PTZ	Oui	762 M	✓ *	✓ *	✓ *	X *
Prêts bancaires	Oui	-	✓	✓	✓	✓
MaPrimeRénov' Copro et Habiter mieux	Non	729,5 M	X *	X *	✓	X
Habiter Sain et Serein	Non	166,6 M	✓	✓	X	X
CEE - Coup de pouce Rénovation globale	Non	80M	✓	✓ *	X	✓
MaPrimeRénov' Sérénité	Non	646,5 M	X	✓	X	X

* Sous conditions de revenus

De nombreuses banques ont aligné leurs conditions à l'octroi d'un prêt sur les exigences de l'article 200 quater du Code Général des Impôts

- **Prêt Avance Rénovation**, Crédit Mutuel et Banque Postale
Mention de l'arrêté du 30 mars 2009 tel que modifié par l'arrêté du 24 décembre 2020
- **Prêt Energibio**, BNP Paribas
Mention de l'arrêté du 30 mars 2009 tel que modifié par l'arrêté du 24 décembre 2020
- **Prêt Personnel Travaux Verts**, Banque Postale
Mention explicite du remplacement de simple vitrage
- **Prêt Economie d'énergie**, Crédit Agricole
Mention de l'article 200 quater du Code Général des Impôts

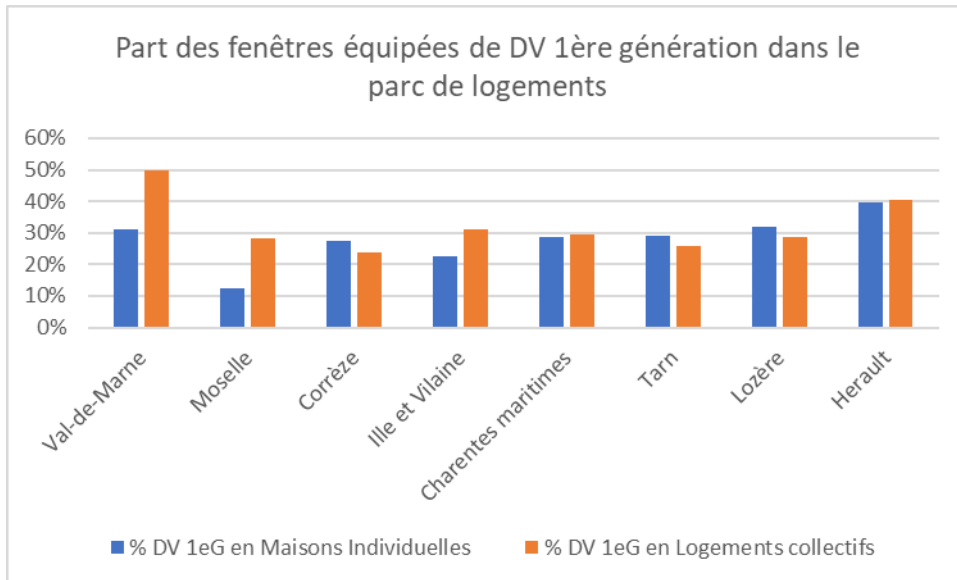
- **Prêt Développement Durable Travaux**, Caisse d'Epargne
Mention de l'article 200 quater du Code Général des Impôts, via l'article 18 bis de l'annexe IV du même Code
- **Prêt Rénovation énergétique**, MACIF
Alignement avec les modalités des aides de l'Etat
- **Prêt Développement Durable**, Société Générale
Alignement avec les modalités des aides de l'Etat

Septembre 2022

ANNEXE 2

DONNEES ISSUES DE LA BASE DE DONNEES NATIONALES DES BATIMENTS

Fenêtres équipées de doubles vitrages de 1^{ère} génération dans le parc existant



Mode principal de chauffage des logements très énergivores

Mode principal de chauffage des logements très énergivores, en énergie primaire et en énergie finale

En milliers de logements

	Électricité	Gaz	Autres	Total
Consommation en énergie primaire supérieure à 330 kWh/m ² /an	2 600 54%	786 16%	1 399 29%	4 784 100%
Consommation en énergie finale supérieure à 260 kWh/m ² /an	254 5%	2 148 45%	2 407 50%	4 809 100%

Champ : ensemble des résidences principales au 1^{er} janvier 2018, France métropolitaine.

Source : Fidéli 2018, base des DPE 2017 et 2018 de l'Ademe, modèle Enerter (année 2015)

ANNEXE 3

EXTRAITS DE L'ETUDE REALISEE A L'INITIATIVE DE L'UFME SUR LE REMPLACEMENT DE FENETRES EQUIPEES DE DOUBLES VITRAGES DE 1ERE GENERATION

Cette étude, réalisée par le Cabinet Pouget Consultants à la demande de l'UFME, a porté sur des variantes de logements en maison individuelle et immeuble collectif représentatifs des niveaux moyens d'isolation et d'équipements construits avant 1975 et entre 1975 et 1990.

Cas du logement en maison individuelle :

Cas de la maison isolée à l'état existant - ELEC

Cas étudié		Etat existant	Combinatoire 4/5 lots						
			Comb. 5	Comb. 6	Comb. 7	Comb. 8	Comb. 9	Comb. 10	
Traitement du lot travaux sur le scénario	Menuiseries	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Toiture	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Ventilation	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Murs (Isolation par l'extérieur)	NON	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	OUI
	Chauffage &/ou ECS	NON	OUI - Ballon Thermodynamique	OUI - PAC Air/Air + Ballon Joule	OUI - PAC Air/Air + Ballon Joule	OUI - PAC Air/Air + Ballon Joule	OUI - PAC Air/Air + Ballon Joule	OUI - PAC Air/Air + Ballon Thermodynamique	NON
Consommation énergétique (kWhEP/(m².an))		370	264	181	174	109	134	223	
Emissions GES (kgCO2eq/(m².an))		13	9	6	6	4	4	7	
Etiquette DPE		F	E	D	C	B	C	D	
Gain en consommation énergétique (%)			29%	51%	53%	70%	64%	40%	
Atteinte des seuils étudiés	Sortie de passoire		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
	Réno. perf. CEE		NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	
	Réno. perf. Loi C&R		NON	NON	OUI*	OUI	OUI	NON	

Le changement de menuiseries est indispensable pour atteindre la rénovation performante lorsque le changement de système de production de chauffage n'est pas combiné avec une isolation par l'extérieur.

* Dans cette situation, le changement de menuiseries est indispensable pour atteindre le seuil étudié.

Cas du logement en immeuble collectif :

Cas de l'immeuble collectif non isolé à l'état existant - ELEC

Cas étudié		Etat existant	Logique Privative			
			Menuiseries	Menuiseries + Ventilation	Menuiseries + Ventilation + Isolation par l'intérieur	Ventilation + Isolation par l'intérieur
Traitement du lot travaux sur le scénario	Menuiseries	NON	OUI	OUI	OUI	NON
	Toiture	NON	NON	NON	NON	NON
	Ventilation	NON	NON	OUI	OUI	OUI
	Murs (Isolation par l'intérieur)	NON	NON	NON	OUI	OUI
	Chauffage &/ou ECS	NON	NON	NON	NON	NON
Consommation énergétique (kWhEP/(m².an))		508	462	437	283	339
Emissions GES (kgCO2eq/(m².an))		16	14	14	9	10
Etiquette DPE		G	G	G	E	F
Gain en consommation énergétique (%)			9%	14%	44%	33%
Atteinte des seuils étudiés	Sortie de passoire		NON	NON	OUI*	NON

Dans une logique privative, le changement de menuiseries est indispensable pour atteindre la sortie de passoire.

* Dans cette situation, le changement de menuiseries est indispensable pour atteindre le seuil étudié.

Cas de l'immeuble collectif non isolé à l'état existant - ELEC

Cas étudié		Logique Collective								
		Etat existant	Comb. 1	Comb. 2	Comb. 3	Comb. 4	Comb. 5	Comb. 6	Comb. 7	Comb. 8
Traitement du lot travaux sur le scénario	Menuiseries	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Toiture	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Ventilation	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Murs (Isolation par l'extérieur)	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI
	Chauffage &/ou ECS	NON	NON	OUI - Ballon Thermodynamique	NON	NON	OUI - PAC Air/Air + Ballon thermodynamique	OUI - Ballon Thermodynamique	OUI - PAC Air/Air + Ballon Joute	OUI - PAC Air/Air + Ballon thermodynamique
Consommation énergétique (kWhEP/m².an)		508	428	364	331	286	202	222	199	136
Emissions GES (kgCO2eq/m².an)		16	13	12	10	8	6	7	6	4
Etiquette DPE		G	G	F	F	E	D	D	D	C
Gain en consommation énergétique (%)			16%	28%	34,8%	44%	60%	56%	61%	73%
Atteinte des seuils étudiés	Sortie de passoire		NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Réno. perf. CEE		NON	NON	NON	OUI*	OUI	OUI	OUI	OUI
	Réno. perf. Loi C&R		NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI

Même en considérant des combinaisons réunissant plusieurs lots, les sorties de passoires nécessitent quasi systématiquement la mise en œuvre d'une rénovation lourde impliquant a minima 4 lots traités.

Il existe une multitude de scénarios permettant de sortir de passoire et d'atteindre la rénovation performante. Cependant, le seul qui ne nécessite pas d'intervention sur les systèmes de chauffage en partie privative nécessite un changement de menuiseries.

* Dans cette situation, le changement de menuiseries est indispensable pour atteindre le seuil étudié.

Cas de l'immeuble collectif isolé à l'état existant - ELEC

Cas étudié		Etat existant	Logique Privative			
			Menuiseries	Menuiseries + Ventilation	Menuiseries + Ventilation + Isolation par l'intérieur	Ventilation + Isolation par l'intérieur
Traitement du lot travaux sur le scénario	Menuiseries	NON	OUI	OUI	OUI	NON
	Toiture	NON	NON	NON	NON	NON
	Ventilation	NON	NON	OUI	OUI	OUI
	Murs (Isolation par l'intérieur)	NON	NON	NON	OUI	OUI
	Chauffage &/ou ECS	NON	NON	NON	NON	NON
Consommation énergétique (kWhEP/m².an)		375	333	308	304	345
Emissions GES (kgCO2eq/m².an)		11	10	9	9	10
Etiquette DPE		F	F	E	E	F
Gain en consommation énergétique (%)			11%	18%	19%	8%
Atteinte des seuils étudiés	Sortie de passoire		NON	OUI*	OUI*	NON

Le changement de menuiseries est indispensable pour sortir de passoire.

* Dans cette situation, le changement de menuiseries est indispensable pour atteindre le seuil étudié.